

# Conférence de presse FGA-CFDT

Lundi 8 mars 2021

## ■ Grippe aviaire : la filière avicole en danger

Comme si un malheur n'arrivait jamais seul, après la crise sanitaire de la Covid 19, la grippe aviaire a contaminé tout le sud-ouest de la France. L'impact économique est majeur pour l'élevage et la transformation.

Les élevages concernés ont été progressivement vidés de leurs gallinacés. Toute la filière est impactée, quatre ans seulement après la dernière grippe aviaire. Les élevages resteront vides pendant plusieurs mois, le temps de réinstaller de nouveaux poussins et de les faire grandir. Les entreprises de la filière foie gras (élevage, abattage, transformation, conserverie) notamment sont fortement impactées car déjà fragilisées par les crises précédentes, un marché en recul et la Covid-19.

L'enjeu pour la FGA-CFDT est de stabiliser la filière et d'éviter les licenciements. La FGA s'est mobilisée pour accompagner les salariés vers les dispositifs de chômage partiel et de formation. Elle met toute notre énergie et son influence dans les entreprises et dans les instances paritaires comme à la CPRE Nouvelle Aquitaine de la production agricole et dans l'Opco Ociapiat pour permettre aux salariés de se former.

La production française avicole ne couvre pas les besoins de la population. Il y a de grosses marges de progression possibles pour alimenter le marché français. L'enjeu sera donc de maintenir les emplois et de profiter de la période pour former les salariés. Les ouvriers de l'élevage et de la transformation se forment globalement très peu pendant leur vie professionnelle. Les freins sont multiples. Il s'agit donc de profiter de cette période pour faire monter les salariés en compétences et leur permettre d'acquérir de nouveaux savoirs.

Les financements sont pluriels. Le FNE, la convention d'aide collective de la région Nouvelle Aquitaine et l'opérateur de compétences Ociapiat apportent aux entreprises les prises en charge nécessaires. Pour Ociapiat, les dispositifs Prestations Conseils en Ressources Humaines et Défi

Maintien dans l'Emploi sont des solutions adaptées aux besoins des entreprises et des salariés. Par contre, à priori, le nouveau dispositif Transitions Collectives (largement inspiré par la CFDT sur la sécurisation des parcours professionnels) ne répondrait pas aux besoins du secteur car il s'agit de conserver les compétences dans les entreprises et non d'orienter les salariés vers d'autres secteurs d'activité.

Structurellement, c'est aussi l'occasion de donner des perspectives à la filière et de repenser l'amont-aval, les débouchés, redéfinir la prévention et les normes, afin de dynamiser le secteur et éviter l'érosion des capacités de production. Ce travail doit être fait au niveau national, régional et local en coordination.

→ Contacts : **Franck TIVIERGE**, Secrétaire national : 06.87.31.21.80  
**Eric POMMAGEOT**, Secrétaire national : 06.63.22.23.85